

RECRUTER UN ALTERNANT MCO

Contact Neo Business School : 06 25 02 32 25

24 mois en alternance - 70 % de pratique en entreprise



4 avenue Laurent Cély - Hall A - 92600 Asnières-sur-Seine

Pourquoi embaucher un alternant MCO (management commercial opérationnel) ?

Comme de nombreuses entreprises françaises, vous pouvez faire le choix de recruter un alternant MCO (Management commercial opérationnel) pour renforcer vos équipes.

Ce dernier sera à même de vous assister en de multiples occasions, au sein de vos départements commerciaux.

- Pour faire face à l'accroissement de l'activité, l'alternant est une alternative intéressante.
- Recruter un alternant peut aussi permettre à l'entreprise de former son futur salarié, lui apprendre un métier, l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise dès le temps de formation.

Moins rémunéré qu'un salarié à temps plein puisqu'il est en formation, l'alternant pourra découvrir tous les rouages de son futur métier grâce à un maître d'apprentissage qui facilite son intégration dans l'entreprise.

A la différence d'un contrat de travail « classique », le processus de recrutement d'un alternant comporte des conditions particulières, notamment pour l'enregistrement du contrat qui passe par l'OPCO (Opérateur de compétences) dont dépend votre entreprise.

Vous êtes :

- Une entreprise de distribution spécialisée ;
- Une entreprise du secteur alimentaire ;
- Une unité commerciale d'entreprise de production ;
- une entreprise de commerce électronique ;
- une entreprise de prestation de services : banque, immobilier...

Vous pouvez solliciter l'aide d'un alternant MCO.

Définir les besoins de votre entreprise

Avant de chercher l'alternant idéal, il est essentiel de définir précisément les besoins de votre entreprise. Il faut donc déterminer le profil du poste qui sera confié au futur alternant.

Pour définir votre besoin en main-d'œuvre, notre équipe pédagogique vous informe et vous accompagne dans la définition de cet intitulé de poste spécifique au MCO :

Neo Business School

01 47 93 69 27

06 86 30 96 42

Juliette Benedetti-Namias

06 25 02 32 25

Quelle formation pour les BTS MCO au sein du CFA Neo Business School ?

La formation au CFA Neo Business School est partagée entre les matières obligatoires et des matières optionnelles que nous avons rendues obligatoires.

Matières obligatoires : culture générale et expression ; anglais ; culture économique, juridique et managériale ; développement de la relation client et vente-conseil ; animation et dynamisation de l'offre commerciale ; gestion opérationnelle ; management de l'équipe commerciale ; entrepreneuriat.

Matières optionnelles, obligatoires au CFA Neo Business School : développer son projet de création d'entreprise ; informatique (Pack office, IA...) ; coaching de préparation à l'examen, etc.



Le contrat d'apprentissage

Il existe 2 types de contrats de travail en alternance.

- Le contrat d'apprentissage
- Le contrat de professionnalisation.

Les obligations pour l'entreprise ne sont pas les mêmes selon le contrat.

Nous ne proposons que des contrats d'apprentissage : ce dernier encadre une formation à vocation diplômante et est ouvert aux candidats de 16 à 29 ans depuis 2019.

Quelle rémunération ?

Dans le cadre du contrat d'apprentissage, l'apprenti bénéficie d'une rémunération variant en fonction de son âge; en outre, sa rémunération progresse chaque nouvelle année d'exécution de son contrat. Le salaire minimum perçu par l'apprenti correspond à un pourcentage du Smic ou du SMC (salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé) pour les plus de 21 ans.

Pour les contrats conclus à partir du 1^{er} janvier 2019

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 ans à 20 ans	Apprenti de 21 ans à 25 ans	Apprenti de 26 et plus
1 ^{re} année	27 %	43 %	53 %*	100 %*
2 ^e année	39 %	51 %	61 %*	100 %*
3 ^e année	55 %	67 %	78 %*	100 %*

* ou du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé

Qu'est-ce qu'un alternant MCO ?

Le titulaire de ce BTS est formé pour prendre la responsabilité d'une unité commerciale de petite taille ou d'une partie de structure plus importante (boutique, supermarché, agence commerciale, site Internet marchand...). Cette formation a remplacé le BTS Management des unités commerciales à la rentrée 2019.

Le titulaire du BTS MCO peut occuper un poste de :

- Commercial ;
- Conseiller commercial ;
- Commercial en assurance ;
- Chargé de clientèle ;
- Chargé de service client ;
- Vendeur-conseil ;
- Vendeur de e-commerce ;
- Assistant-manager d'équipe ;
- Assistant-chef de rayon
- Animateur des ventes, etc.

Au terme de sa formation, il sera capable de devenir :

- Chef des ventes ;
- Chef de rayon ;
- Responsable d'agence ;
- Responsable e-commerce ;
- Responsable de magasin, etc.

BTS MCO



NEO BUSINESS SCHOOL

4 avenue Laurent Cély - Hall A - 92600 Asnières-sur-Seine

01 47 93 69 27

contact@neobusinessschool.com

Contact Neo Business School : 06 25 02 32 25